

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

## On s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
[sur la poste]  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS

A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3<sup>e</sup> page.

SAUMUR, 1<sup>er</sup> FÉVRIER

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 31 janvier

M. Bourgeois dépose le projet relatif aux caisses d'épargne et demande l'urgence.

Ce projet est dirigé contre tous ceux qui, par les écrits ou par la parole, pousseront les déposants au retrait de leurs fonds.

M. Tirard dit qu'il se fait une campagne antipatriotique contre les caisses d'épargne.

L'urgence est votée par 359 voix contre 480.

M. Paul de Cassagnac dit que le gouvernement s'est servi des fonds des caisses d'épargne pour soutenir ses candidats. Il rappelle que c'est avec ces mêmes fonds que M. Rouvier a produit la hausse factice de la rente.

M. Rouvier s'agite sur son banc, mais il n'ose pas demander la parole.

On connaît l'opinion de M. Rouvier sur la manière d'employer l'argent des contribuables, continue M. de Cassagnac. Et l'ont sait que M. Floquet partage les mêmes idées, qu'il a présidé à la distribution des prix de Panama.

M. Floquet s'écrie qu'il espère tout à l'heure contondre ces calomnies.

Si c'étaient des calomnies, riposte M. de Cassagnac, vous seriez encore au fauteuil présidentiel.

L'orateur dit que c'est un devoir de mettre les déposants en garde contre les dangers du système d'achats continus de rente exagéré par M. Rouvier et repris par M. Tirard. Et en parlant ainsi, ajoute-t-il, je suis aussi bon Français que vous, Monsieur Tirard.

M. Ribot dit que les ennemis de la République, après avoir essayé de la déconsidérer par les scandales de Panama, s'attaquent maintenant à son crédit ; qu'ils vont aux guichets des caisses d'épargne pour engager les déposants à retirer leur argent. Il faut que la République se défende contre eux.

M. Robert Mitchell dit que les monarchistes espèrent le renversement de la République, mais lui et ses amis qui sont ralliés conseillent au gouvernement de retirer la loi. On va voter l'affichage du discours de M. Tirard ; cela devrait suffire.

M. de Mun blâme la campagne contre les caisses d'épargne.

Le passage à la discussion des articles du projet est voté à mains levées.

La loi est adoptée par 327 voix contre 178.

M. Lasserre a déposé son rapport sur le projet modifiant la loi de 1884 sur la presse et adopté par le Sénat.

Ce rapport sera discuté aussitôt après le vote du budget.

## SÉNAT

La gauche républicaine s'est réunie pour examiner la proposition Monis.

Le groupe n'a paru favorable qu'au premier

paragraphe de la proposition. Il n'a pas approuvé les trois suivants.

L'Union républicaine, après un assez long débat, s'est montrée plus disposée à accepter la proposition, au moins quant au fond.

## INFORMATIONS

## Effet produit par le scandale de Panama

Les rapports des préfets, qui déconseillent au gouvernement la dissolution de la Chambre, constatent que l'émotion causée par le scandale de Panama se communique de plus en plus vivement dans les campagnes.

Les gens qui assuraient que le scandale de Panama ne ferait aucun effet sur la masse des électeurs, commencent à douter de leur affirmation.

Des observateurs qui ne sont pas des hommes de parti vont jusqu'à dire « qu'un revirement commence » dans les esprits.

## L'INTERVIEW D'ARTON

La Libre Parole publie une interview d'Arton, dans laquelle se trouvent des allégations très graves contre plusieurs membres du Parlement.

M. Franqueville aurait décidé de mander par devant lui l'auteur de l'article pour le mettre en demeure de faire connaître les sources de son interview.

Le cardinal Langénieux, partant pour Rome, a été reçu hier matin par M. Ribot.

## UNE RÉPUBLIQUE DANS LA RÉPUBLIQUE

Dimanche matin, Toulon s'éveillait dans la désolation. Sur tous les murs s'étalait, sur papier blanc, le papier officiel, un message au peuple, signé d'un magistral Sadi Carnot. Le Président y disait ses ennuis intimes et publics et finalement abdiquait en faveur du général de Galliffet.

La police lacéra les malencontreuses affiches : mais on les retrouva dans toutes les boîtes aux lettres des maisons.

Jusqu'à l'arrivée des journaux, Toulon a fait une république à part dans la République française.

## AU PARLEMENT ANGLAIS

Hier a eu lieu au Parlement anglais la lecture du discours du trône.

Parlant de l'augmentation des troupes en Egypte, la Reine déclare que cette mesure n'apporte aucune modification aux assurances données sur l'occupation de l'Egypte.

Le Khédive, ajoute le discours royal, a manifesté son intention de suivre la coutume déjà établie de consulter mon gouvernement dans toute affaire politique et son désir d'agir avec lui en complet accord.

## RUSSIE ET ALLEMAGNE

On s'étonne de voir la presse allemande essayer de donner le change sur le caractère de la visite du Czarevitch à Berlin.

Au lendemain des déclarations du chancelier de Caprivi, de l'adhésion bruyante au projet de loi militaire du général Waldersée et du

discours belliqueux du général qui commande à Cologne, il est clair que la visite du prince héritier de Russie ne peut rien modifier aux rapports existants entre l'Allemagne et la Russie.

## ÉPIDÉMIE A MELUN

Une épidémie sur la nature de laquelle on ne paraît pas bien fixé exerce de grands ravages dans le quartier de cavalerie de Melun.

Chaque jour, deux ou trois soldats succombent, et l'infirmerie est encombrée de malades gravement atteints.

## LA NEIGE A PARIS

Sait-on à quelle somme s'est élevée le coût de l'enlèvement des neiges qui ont couvert Paris ces temps derniers ? A 800,000 fr.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 31 janvier 1893.

La liquidation s'annonce tout à l'avantage des haussiers par une réponse des primes à 96.95 qui met les vendeurs dans la nécessité d'opérer de gros rachats ; les cours du comptant indiquent que l'épargne continue à acheter, aussi le 3 0/0 clôture à 97.30 et le 4 1/2 à 106.75.

La Rente Italienne est en nouvelle avance à 91.37.

La Banque de France est sans changement à 3,875.

Le Crédit Foncier se rapproche à 992 du cours de 1,000 qui devra être dépassé puisqu'il a été fait justice devant les Chambres des accusations fantaisistes de ses adversaires.

La Banque de Paris se maintient ferme à 627.

La Société Générale est l'objet de négociations au comptant de 468 à 470.

Le Crédit Lyonnais est en ferme tendance à 755. Le bilan au 31 décembre dernier ne témoigne, en raison des besoins de fin d'année, d'aucune préoccupation dans l'esprit de sa clientèle de déposants.

Le Comptoir National d'Escompte varie entre 492 et 495. Les capitaux disponibles trouvent avantage à s'assurer un revenu de 4 0/0 en dépôts à échéance à cette société.

Les obligations Immeubles de France sont demandées les 3 0/0 à 367 et les 4 0/0 à 469.

Le marché de l'obligation du chemin de fer de l'Equateur qui au cours actuel rapporte plus de 6 0/0, s'élargit par suite de l'échange des titres provisoires contre des titres définitifs.

Les Chemins Economiques progressent à 414 fr.

Ch. HEYMAN et C<sup>o</sup>,  
16, rue du Quatre-Septembre, Paris.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 1<sup>er</sup> Février 1893

## Observations de M. DAVY

Opticien, place de la Bilange, 25

SAUMUR.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 3 h.		+ 7°
Ce matin, à 8 h.		+ 6°
Midi,	760 <sup>m/m</sup>	+ 9°
Hausse	« <sup>m/m</sup>	
Baisse	3 <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 4°

## Élection au Conseil général

Nous sommes heureux d'apprendre que, sur les instances d'un grand nombre d'électeurs, M. le comte de la Boullerie, président des Syndicats agricoles d'Anjou, pose sa candidature au Conseil général, en remplacement de M. le comte de Beaumont, décédé.

Nul, plus que M. le comte de la Boullerie, n'est à même de succéder au regretté défunt, de représenter et de défendre, au sein de l'Assemblée départementale, les intérêts des habitants du canton de Noyant.

## Le temps qu'il fait

Le temps est, sur notre région, doux mais humide ; il en est de même presque partout. Les cours d'eau et les canaux ont déglacé et la navigation a pu reprendre.

Le dégel, activé par la pluie, a occasionné quelques inondations.

La situation des récoltes est généralement satisfaisante.

Avec le temps doux actuel, l'eau provenant de la fonte des neiges et des glaces va pouvoir pénétrer en terre d'une manière normale, sans que cette action se trouve entravée par de nouvelles gelées, car les divers observatoires nous prédisent une période de température relativement élevée pour la saison.

Rôle des assises du 1<sup>er</sup> trimestre 1893

Lundi 6 février. — Tassel, vol qualifié. — Margotteau, attentats à la pudeur ; défenseur, M<sup>e</sup> Guy.

Mardi 7 février. — Marie Brunel, faux et usage ; défenseur, M<sup>e</sup> Morry. — Hangou, attentats à la pudeur ; défenseur, M<sup>e</sup> Chesneau.

Mercredi 8 février. — Pineau, vol qualifié ; défenseur, M<sup>e</sup> Chevrier. — Brivain, attentats à la pudeur ; défenseur, M<sup>e</sup> Leproust.

Jeudi 9 février. — Landry, vols qualifiés ; défenseur, M<sup>e</sup> Picard. — Fille Caillat, infanticide ; défenseur, M<sup>e</sup> Chesneau.

Vendredi 10 février. — Graveleau, assassinat ; défenseur, M<sup>e</sup> Boisson.

Samedi 11 février. — Hahu, attentats à la pudeur ; défenseur, M<sup>e</sup> Chesneau. — Bertin, Corbé et Chauvin, vol et coups ; défenseurs, M<sup>e</sup> Mahier, Morry et Guy.

Lundi 13 février. — Mercier, vols qualifiés ; défenseur, M<sup>e</sup> Joseph Fairé. — Riemer, excitation au meurtre.

## Les Bons du Trésor

Par décision du ministre des finances en date du 30 janvier 1893, les bons du Trésor seront délivrés, à partir du 31 janvier inclusivement, aux échéances de trois à cinq mois et le taux d'intérêt en est uniformément fixé à 2 pour 100.

## Bourses dans les lycées et collèges

Les sessions d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitudes aux bourses dans les lycées et collèges ouvriront : 1<sup>o</sup> pour les garçons, le jeudi 13 avril ; 2<sup>o</sup> pour les jeunes filles, le jeudi 20 avril.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'inspection académique, du 1<sup>er</sup> au 23 mars.

## Musique Municipale de Saumur

Le Vendredi 10 février 1893, à 8 heures, 2<sup>e</sup> **CONCERT d'hiver** offert par la *Musique Municipale* à ses Membres honoraires, avec le concours de M<sup>lle</sup> Duet d'Arbel, du Théâtre-Lyrique de Paris, de M. Launay, chanteur humoristique des Salons de Paris (redemandé), et de plusieurs Amateurs de la ville.

Voici le programme de cette soirée :

### 1<sup>re</sup> PARTIE

1<sup>o</sup> Overture de *Poète et Paysan* (F. de Suppé) : *Musique Municipale*.

2<sup>o</sup> Air du *Caid* (A. Thomas) : M<sup>lle</sup> Duet d'Arbel.

3<sup>o</sup> *L'Homme universel*, scène comique (Reynal) : M. Launay.

4<sup>o</sup> Air des *Noces de Jeannette* (V. Massé) : M<sup>lle</sup> Duet d'Arbel.

5<sup>o</sup> *Pauvre pêcheur*, chanson (Verdulle) : M. Launay.

### 2<sup>e</sup> PARTIE

6<sup>o</sup> *Aïda*, fantaisie (Verdi) : *Musique Municipale*.

7<sup>o</sup> *Musette*, chanson (F. Thomé) : M<sup>lle</sup> Duet d'Arbel.

8<sup>o</sup> *Une Distribution de prix*, grande scène (Leserre) : M. Launay.

9<sup>o</sup> *Salut aux chanteurs*, chœur à quatre voix (A. Thomas), chanté par les membres de la *Musique Municipale*.

### Les Souliers de Noce

Opérette en 1 acte, de G. Douay. — M<sup>lle</sup> Duet d'Arbel et M. Launay.

Le Chef de Musique, V. MEYER.

Piano de la maison Pillet, tenu par M<sup>me</sup> Davy, professeur de piano

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 heures.

**PRIX DES PLACES :** Pour les Souscripteurs qui voudront retenir leurs places à l'avance : Loges de Balcon et Baignoires complètes, 2 fr. ; Premières Loges complètes, 1 fr. ; toute place seule, 50 centimes. — Pour les Non Souscripteurs : Loges de Balcon et Baignoires complètes, 6 fr. ; Premières Loges complètes, 5 fr. ; toute place seule, 1 fr. 50. — Le Parquet pourra être retenu par les Souscripteurs à raison de 25 centimes par place.

Pour la location, s'adresser chez M<sup>me</sup> Courant, rue de la Comédie.

### En ville

Une excavation profonde de un mètre cinquante à deux mètres s'est produite, cette nuit, rue Haute-Saint-Pierre. On croit qu'elle a été causée par le dégel ; d'autres personnes l'attribuent à des bandes de rats qui auraient miné le sol en cet endroit, car il n'y existe ni cave, ni égout.

### Vol au poivrier

C'est ainsi qu'on désigne un genre de vol qui consiste à dévaliser les pochards et qui vient d'être mis en pratique par une marchande de gâteaux de Saumur. Celle-ci, se trouvant hier à Doué, aperçut, à la descente du train, un entrepreneur qui lui paraissait légèrement ému. Cette fille s'attacha à ses pas, se fit offrir plusieurs consommations que sa victime partagea avec elle, puis, quand elle le

jugea suffisamment ivre, elle lui prit son porte-monnaie, contenant près de 200 francs, et se sauva.

Revenu à lui, le volé, sur les indications qui lui furent données, prit le premier train pour Saumur et se rendit immédiatement au bureau de police, où il exposa les faits. La police se mit immédiatement à la recherche de la voleuse et, le soir même, la cueillait pour la mener au parquet où elle a été interrogée ce matin par M. le procureur de la République.

### Agression à Saint-Clément

Lundi, dans la soirée, le sieur Rosière, journalier à Saint-Clément-des-Levées, sortait avec son fils de l'auberge Fauillon, quand le nommé Lecorre, domestique dans la même commune, qui les avait suivis, dit à Rosière : « Il y a longtemps que je t'en veux, tu ne vas pas y couper cette fois. » Rosière fils ayant voulu s'interposer, il lui donna un coup de pied dans les jambes, puis, s'en prenant au père qui arrivait à son secours, il le renversa d'un coup de poing en pleine figure et lui porta à l'épaule un coup de pied qui lui brisa la clavicule, et il cognerait encore dessus si le sieur Fauillon ne les avait séparés.

Il paraît que depuis deux ans Lecorre en voulait à Rosière qui, étant garde-barrière, aurait refusé de lui ouvrir la grande barrière et l'aurait forcé à passer par la petite porte avec une brouette chargée. Rosière a été transporté chez l'instituteur et a reçu les soins du docteur Peyraudeau.

De son côté, Lecorre prétend que Rosière l'aurait provoqué au cabaret, au sujet d'un drapeau, qui, disait-on, avait été déchiré aux conscrits — toujours des histoires de tirage. — Rosière aurait dit, en le regardant : « Ces sales Bretons ne peuvent pas se mêler de leurs affaires ». A leur sortie, il les suivit pour leur demander si c'était pour lui qu'il avait dit cela. Pour toute réponse, le fils lui porta plusieurs coups de pied dans le ventre et le père était venu à la rescousse, il se mit à taper comme un sourd, se jugeant dans le cas de légitime défense.

### Rixe à Chenouette-les-Tuffeaux

Dans la même journée, une rixe a éclaté entre les frères Foucher, carriers, et le nommé Laurioux, charretier à Trèves-Cunault.

Voici, d'après les carriers, ce qui se serait passé :

Laurioux aurait appelé Louis Foucher pour rallumer sa lanterne qui s'était éteinte et lui aurait dit de ranger les pierres qui barraient le passage. Sur sa réponse qu'il fallait attendre son frère pour cela, Laurioux lui a porté plusieurs coups de manche de fouet à la figure. Il s'est enfui en appelant son frère à l'aide, et Jean Foucher, qui arrivait à ses cris, a reçu le même traitement de la part du charretier.

La version de Laurioux diffère sensiblement de la précédente. Selon lui, il a été saisi à la gorge par Louis Foucher, auquel il demandait tranquillement de ranger les pierres qui barraient le passage et de la lumière pour sa lanterne qui s'était éteinte. Foucher lui a dit qu'il n'avait pas le droit de passer par là, l'a saisi à la gorge et a lancé sur lui son chien, qui lui a enlevé le fond de son pantalon. C'est alors qu'il l'a terrassé, mais sans lui faire de mal, ainsi que son frère Jean Foucher qui était venu à son secours avec un pic dont il lui a porté un coup violent sur la tête, à la suite duquel il est resté quelque temps évanoui.

Aucun témoin n'a assisté à la scène, mais plusieurs personnes ont entendu Louis Foucher crier : « A moi, Mylord, mange-le ! » Les frères Fourier n'ont que des blessures insignifiantes au visage, tandis que Laurioux porte à la tête une entaille assez profonde, longue de quatre centimètres. De plus, le pic de Jean Foucher a été retrouvé avec du sang et des cheveux adhérents à l'extrémité.

### Vol de trente fagots

Le nommé Rebeillaud, Alexandre, de Varrains, avait acheté, au mois d'août dernier, un sapin, sur la commune de Turquant.

Il l'avait abattu, puis avait enlevé le tronc tout en laissant en tas une trentaine de fagots provenant de l'émondage. Le 26 janvier dernier, il se rendit sur les lieux avec sa charrette pour transporter ses fagots chez lui ; mais la charrette dut s'en revenir vide : le tas de fagots s'était envolé ! Où ? et depuis quand ? c'est ce qu'on ne saura probablement pas.

### Suicide à Lougué

Le 26 janvier, la femme Augereau, née Marie Floquin, cultivatrice aux Trois-Pilons, se pendait dans son grenier pendant que son mari était au marché de Lougué. Augereau, averti en toute hâte, accourut accompagné du D<sup>r</sup> Raineault, mais il était trop tard ; le pauvre homme ne retrouva plus qu'un cadavre.

Il paraît que cette femme était habituellement très souffrante et qu'elle avait même, il y a deux ans, manifesté le désir d'attenter à ses jours. Elle ne jouissait plus de la plénitude de ses facultés.

### Noyée dans un puits

La semaine dernière, la femme Marie Ossant, cultivatrice à Beaufort, a été trouvée noyée dans son puits. Rien ne fait présumer qu'il y ait eu suicide ; au contraire, tout porte à croire que M<sup>me</sup> Ossant a été précipitée en se penchant sur la margelle pour attirer un seau d'eau qu'elle aura voulu puiser.

### Tremblement de terre

Dans la nuit du 27 au 28 janvier, vers trois heures, une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie dans une partie de dé-

partement. A Châteauneuf-sur-Sarthe, Etriché et Champigné, la secousse a été particulièrement sensible ; l'oscillation, comme celle ressentie le 31 septembre 1889, paraissait s'accroître de l'est à l'ouest. Dans un grand nombre de maisons tout vacillait ; des personnes ont été secouées, d'autres se sont senties remuées dans leur lit.

Un grondement sourd d'une durée de plusieurs secondes accompagnait la trépidation. Au moment où se produisait le phénomène, l'atmosphère était calme et pure et le froid intense.

### Épidémie au 135<sup>e</sup>

Depuis une huitaine de jours, un grand nombre de soldats du 135<sup>e</sup> sont atteints des oreillons. Après avoir passé quelques jours à l'infirmerie, ces militaires sont ensuite envoyés en permission. Une vingtaine environ viennent ainsi de bénéficier de quelques jours de congé.

### Vol au 135<sup>e</sup>

Samedi, un soldat du 135<sup>e</sup>, nommé Quettier, a été mis en cellule pour avoir dérobé une somme de 40 francs à l'un de ses camarades. Il passera devant le conseil de guerre du 9<sup>e</sup> corps.

### Les brimades au 135<sup>e</sup>

Depuis quelque temps, un jeune soldat du 135<sup>e</sup> était fréquemment l'objet, de la part de certains camarades de chambrée, d'actes de brutalité.

Vendredi dernier, deux soldats, appartenant à la classe 1891, saisirent le pauvre « bleu » et le firent passer, suivant l'expression consacrée, à la patience.

Lorsque ce jeu stupide fut fini, le jeune soldat sortit de la chambrée en pleurant.

Questionné sur les motifs de son chagrin par un caporal, il lui reconta les mauvais traitements dont il était victime. Un sergent entendit ce récit et s'empressa de faire infliger aux deux soldats, auteurs des brimades, une punition de salle de police, qui, par ordre de M. le colonel Maillard, vient d'être changée en quinze jours de prison et sept jours de cellule.

### Société des architectes

La Société des architectes de l'Anjou a renouvelé son bureau pour l'année 1893.

Ont été élus : MM. Aivas, président ; Roffay, vice-président ; Gonjon, secrétaire-trésorier ; Tendon, archiviste.

### Suicide à Angers

On a trouvé le nommé Métivier inanimé dans une mansarde attendant à son logement. A côté de lui était un réchaud contenant encore du charbon, et le D<sup>r</sup> Bichon a reconnu un suicide par asphyxie.

## MARTHE

PAR JEANNE SANDOL

— Ce voyage est-il donc décidé ? demandait avec un vif intérêt l'interlocuteur du vieillard.

— S'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera bientôt, je le crains. André me paraît très résolu.

Et ces mots étaient accompagnés d'un soupir.

— Je crois votre fils retenu pour longtemps encore en Savoie par les travaux du tunnel.

— Je le pensais aussi ; mais le voilà repris de la passion des voyages, que je croyais épuisée chez lui. Moi, qui m'étais flatté de le voir se fixer enfin près de nous, se reposant en famille de tant d'excursions lointaines ! J'espérais le posséder pendant les dernières années de ma vieillesse. Vous connaissez ma tendresse pour André ! Vous savez s'il la mérite, ajouta d'une voix émue celui qui parlait ainsi.

— Ce nouveau voyage aura-t-il une longue

durée ? A son retour, ne pourrez-vous reprendre vos doux projets de réunion ?

— Je n'ai pas de nombreuses années devant moi, mon cher ami, et, de plus, le voyage qu'André veut entreprendre l'exposera à des dangers qui ne me laisseront qu'une faible espérance de le revoir peut-être. Il désire faire partie d'une expédition scientifique qui s'organise pour une exploration dans l'Afrique centrale. C'est tout vous dire, n'est-ce pas ?... Ah ! vous me voyez désolé !...

— Je suis fort étonné de ce que vous m'apprenez. Rien dans notre conversation ne m'avait fait présager cette résolution de votre fils.

— Eh ! mon Dieu, mon amie, j'ai été moi-même tout aussi surpris que vous. André, lorsque je le vis la dernière fois à Turin, avait l'air heureux, satisfait, et puis, un mois plus tard, je l'ai retrouvé sombre, malheureux. A toutes mes questions, il n'a jamais fait qu'une réponse : « Ce n'est rien, mon père, c'est le besoin de mouvement, la passion des voyages qui me reprend. » Vous l'avouerez-je, mon ami, cette passion subite ne me paraît pas naturelle. Je ne sais pourquoi, mais j'affirmerais qu'une peine secrète, quelque cruelle décep-

tion explique seul ce besoin de voyage et de changement. Vous voyez comme on doit toujours compter sur l'inattendu dans la vie !...

— Eh bien, mon bon ami, comptez justement sur cet inattendu. Peut-être se produira-t-il quelque événement qui changera la décision d'André.

— Dieu vous entende !...

— Où est-il en ce moment ? En Savoie, sans doute ?

— Oui, mais il doit venir très prochainement à Paris pour s'occuper de ce voyage ; les préparatifs demanderont assez longtemps, il me restera donc quelques jours de grâce pendant lesquels je jouirai de la présence de mon cher enfant.

Un mouvement se fit autour des deux causeurs et vint les interrompre.

M<sup>me</sup> de Larcy, tout occupée d'examiner la toilette des femmes élégantes qui circulaient autour d'elle, n'avait prêté qu'une faible attention à la conversation de ces inconnus ; mais Marthe, captivée par les paroles du vieillard, avait tout écouté et tout entendu.

— Cet André, se disait-elle, ce ne peut être que M. de Mandal... Ce vieillard est son père... Comment se trouve-t-il ici ?... Ah ! c'est im-

possible ! Et pourtant, tout ce qui vient d'être dit ne peut me laisser aucun doute... Ainsi, elle est la cause indirecte de la douleur de ce vieillard ; d'un mot, elle pourrait la faire cesser et rendre ce fils à son père ; mais ce mot, quoiqu'il dût changer leur destinée à tous, Marthe ne peut le prononcer... Qui donc la blâmerait de se taire ?... Qui donc pourrait lui conseiller d'aller dire à cette famille : « Vous m'aviez dévouée, mais je vous force à me restituer la fortune qui m'avait été donnée. Grâce à mon habileté, j'ai su me faire aimer de M. de Mandal. Voyez comme ce calcul m'a bien réussi. » Ces pensées amènent sur le visage de Marthe une rougeur brûlante.

— Grand Dieu ! se dit-elle. Voilà comment serait interprété mon amour. Ah ! tous les bonheurs de ce monde compenseraient-ils une pareille humiliation ? N'est-il pas cent fois préférable de souffrir, d'avoir le cœur brisé que de se sentir méconnue, abaissée dans l'opinion du monde ; abaissée peut-être aux yeux de ceux à l'estime desquels on tient par-dessus tout.

(A suivre)



# CHEMINS DE FER

## LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25		
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 23	
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53	
Noyant-Méon	11 20		1 3	3 8	7 40	1 15		5 56	
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49				6 6	
Vernantes	11 43		3 30	8				6 16	
Blou	11 54		3 41	8 10				6 26	
Vivv	12 2		3 49	8 17				6 33	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44	
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53	
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41			7	
SAUMUR (État)									
(arrivée)	12 39			4 35	8 52			7 12	
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32			6 50	
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43			7 2	
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49			7 8	
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56			7 15	
Montreuil-Bellay	1 28	9 41		2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40
Thouars	2 2	10 13		2 44	5 51	10 10	2 52	3 19	8 24
Niort				4 30	9 1	12 22	4 39		11 40
Saintes				6 24	11 59		6 22		2 21
Bordeaux				9 56	4 22		9 3		4 56

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	
Bordeaux			5 40					8 25	
Saintes			7 12					11 40	
Niort	5 25		9 42	10 51				2 7	2 36
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	9 13	7 48
Montreuil-Bellay	9 40	6 56			1 7	2 39	5 4	5 48	9 28
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53	5 18	6 3	9 36	10 34
Chacé-Varrains	10 11	7 26			3	5 25		9 41	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5			6 14	
SAUMUR (État)									
(arrivée)	10 23	7 46	Mixte					6 16	
(départ)								6 26	9 55
Nantilly (départ)								6 5	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)								6 16	
(départ)									
Vivv	7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24		11 1	12 7
Blou	8 11	11 35	1 39	3 18	5 43	6 29		11 7	12 16
Vernantes	8 11	11 49		3 30	5 57	6 43			
Linières-Bouton	8 20	11 58		3 36	6 6	6 52			
Noyant-Méon	8 33	12 11		3 49	6 19	7 6			
Château-du-Loir	8 46	12 23		4	6 31	7 18			
Chartres	9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31		11 44	
Paris	10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48		12 33	1 39
	2 47		5 56	9 46	12 4	12 45		3 33	4 44
	5 55		7 30	11 20	2 27	3 5		5 10	6 15

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON						
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Mixte soir	
Saumur	7 52	11 16	4 31			
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5			
Chinon	9 4	1 5	7 29			
SAUMUR (État)						
(arrivée)						
(départ)						
Port-Boulet (arrivée)						
Chinon (départ)						

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS						
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. matin	Mixte soir	
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25		
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52		
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36		
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15		
(départ)	6 50	9 27	4 5	8 10	39	
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50	
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1	
Doué	7 22	9 58	5 43	5 38	11 8	
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28	
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29	

## LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS													
STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir								
Nantes d.	1 2	3 1	2 3	1 2	3 1	2 3	1 2	3 1	2 3	1 2	3 1	2 3	1 2
Angers dt.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45				
La Ménitré	7 10	10 49	12 27	3 12	5 20	6	10 1	1 46	2 26				
Les Rosiers	7 19	10 58	12 31	3 52		6 13							
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22							
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31							
Sauv-ar ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5				
— dt.	7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13				
Vareannes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16							
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	3 47				
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9	4 32				
Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11	5 46				
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	11 59	14 50	5 8	10 39	10 39					

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES													
STATIONS	Omn. matin	Direct. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20					
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 52					
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 30					
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37		12 22	3 50					
Vareannes	7 3	10 19		6 29	8 49		12 39	4 5					
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	1 12	12 57	4 5					
(départ)	7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 30	4 9					
Saint-Martin	7 34			7 1	9 22		1 47						
Saint-Clément	7 40			7 7	9 29		1 56						
Les Rosiers	7 48			7 14	9 37		2 5	4 25					
La Ménitré	7 59	11 13	3 25	7 24	9 47	1 36	2 20	4 32					
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 21	4 57					
Nantes (arrivée)	11 14		5 52	1 19	3 50	6 13	6 46						

LA FLÈCHE A SAUMUR													
STATIONS	Omn. matin	Direct. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20					
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 52					
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 30					
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37		12 22	3 50					
Vareannes	7 3	10 19		6 29	8 49		12 39	4 5					
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	1 12	12 57	4 5					
(départ)	7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 30	4 9					
Saint-Martin	7 34			7 1	9 22		1 47						
Saint-Clément	7 40			7 7	9 29		1 56						
Les Rosiers	7 48			7 14	9 37		2 5	4 25					
La Ménitré	7 59	11 13	3 25	7 24	9 47	1 36	2 20	4 32					
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 21	4 57					
Nantes (arrivée)	11 14		5 52	1 19	3 50	6 13	6 46						

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
Aux enchères et en détail

LE DIMANCHE 3 FÉVRIER, à une heure, et jours suivants, à Saint-Lambert-des-Lègues, route de Rouen,

**MACHINES**  
ET  
**Important Matériel**  
DE FONDEUR-MÉCANICIEN

Dépendant de la succession de M. Jean Fuzellier, mécanicien, chevalier de la Légion d'Honneur.

M<sup>me</sup> LAFEUILLE prévient MM. les Ouvriers de Saumur qu'elle ne paiera pas les réparations que l'on fera dans sa maison de la rue Gambetta, 1, sans son assentiment.

UN HOMME recommandable demande place de garçon de magasin, valet de chambre ou autre.

**A VENDRE**  
OU A LOUER

**Excellent Terrain Potager**  
Très bien affruié

D'une contenance de 70 ares. Avec maison, pressoir, pompe et bassin.

Situé au Pont-Foucharde. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve COUBALEAU, rue de Bordeaux, 40.

## Imprimerie P. GODET SAUMUR

CARTES D'INVITATION POUR SOIRÉE  
M E N U S  
FACTURES TOUS FORMATS  
Lettres de Deuil en une heure  
Demander les derniers prix.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>  
Rue Jacob, 56, à Paris

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE  
Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND  
12 PAGES IN-4<sup>e</sup>  
LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:  
Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. —  
Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

## GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

## IMBERT FILS

Fromages extra		Saucissons de Lyon, d'Arles et de Lorraine	
Camembert, double crème.	0,60	Saucisses fumées, 2 pour	0,25
Brie, véritable, 1/2 kil.	1,40	Poitrine fumée, 1/2 kil.	1,40
Gruyère, extra, —	0,85	Jambon désossé roulé,	1,50
— Emmenthal, —	1,20	Pâtés de foies gras truffés, de Strasbourg et de Ruffec,	1,75; 2,75; 3,75; 5 et 8 fr.
Port-Salut, de la Trappe,	1,50	Crème de foies gras pour Sandwichs	la boîte 1,10 et 2,25
Rouffort,	1,60		
Hollande pâte grasse,	1,10		
Choucreute de Strasbourg,	2,00		

Pâtés truffés: Alouettes, Bécasses, Grives, Perdreaux, Lièvre, la terrine, 2,75, 3,75 et 5 fr.  
Gâteaux Lorientais, 60, 1,20 et 1,50

## PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR